



Plan départemental de contrôles routiers 2018

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



SOMMAIRE

I) Analyse de l'accidentalité 2017

- 1) Sur le département
- 2) Par secteur de compétence
 - a) En zone police
 - Secteur DDSP
 - Secteur CRS
 - b) En zone gendarmerie

II) Activité des forces de sécurité intérieure en 2017

- 1) Evolution sur le département entre 2016 et 2017
- 2) Evolution par secteur de compétence
 - a) En zone police
 - Secteur DDSP
 - Secteur CRS
 - b) En zone gendarmerie

III) Les contrôles coordonnés en 2017

IV) Le déploiement des radars en 2017

- 1) Le bilan de l'existant en 2016
- 2) Les nouveaux radars déployés en 2017
- 3) Les prévisions de déploiement en 2018

V) Les sanctions administratives en 2017

VI) Les objectifs 2018

I) Analyse de l'accidentalité 2017

1) Sur le département

868 accidents corporels ont été recensés sur les routes de Seine-et-Marne en 2017. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2016 où nous comptabilisons 838 accidents (soit +3.58%). 81 personnes sont décédées, soit 9 personnes de plus par rapport à 2016 (soit +12.5%). Le nombre de blessés a également augmenté de +4.75% en passant de 1159 en 2016 à 1214 en 2017.

Seul le nombre de personnes blessées hospitalisées a diminué entre 2017 et 2016. Nous comptabilisons 536 personnes ayant effectué un séjour en hôpital en 2017 contre 576 en 2016 (soit -6.94%).

La typologie des accidents mortels :

Les victimes sont majoritairement des hommes (76 %), entre 45 et 64 ans (32 %) et 80 % des accidents impliquent un véhicule léger.

Les mois les plus meurtriers sont les mois de janvier (11 victimes), août (10 victimes), mai et juin (9 victimes chacun).

Les routes les plus meurtrières sont les routes départementales (56 %).

Les accidents mortels trouvent leur cause principalement dans la vitesse excessive ou inadaptée (21 cas), la consommation d'alcool (18 cas) et de stupéfiants (14 cas).

2) Par secteur de compétence

a) En zone police

- Secteur DDSP

Bilan Accidentologie Corporelle	12 mois 2016 / 2017		
	2016	2017	Evolution 2016/2017
Accidents	328	336	2,44%
Tués	27	34	25,93%
Blessés Hospitalisés	255	205	-19,61%
Blessés non Hospitalisés	198	242	22,22%

Le bilan 2017 est de **668 véhicules impliqués** dans un accident corporel ou mortel de la circulation routière.

- **Les conducteurs de VL** sont les usagers les plus touchés : ils représentent **61,37% (410)** des usagers impliqués en 2017 contre 59,71% (372) pour 2016. Evolution 2017/2016 : +38 VL soit +10,21%.

- **Les 2 roues impliqués** : **15,26% (102)** des usagers pour 2017 contre 18,94% (118) pour 2016. Evolution 2017/2016 : -16 deux roues soit -13,79%.

- **Les Poids Lourds impliqués** : **3,44% (23)** des usagers pour 2017 contre 1,76% (11) pour 2016. Evolution 2017/2016 : +12 poids lourds soit +109,09%.

- **Les Utilitaires impliqués** : **1,34% (9)** des usagers pour 2017 contre 3,21% (20) pour 2016. Evolution 2017/2016 : -11 utilitaires soit -55%.

- **Les Transports en commun impliqués : 1,19% (8)** des usagers pour 2017 contre 0,96% (6) pour 2016.
Evolution 2017/2016 : +2 utilitaires soit +33,33%.

- **Les Piétons impliqués : 16,76% (112)** des usagers pour 2017 contre 14,12% (88) pour 2016.
Evolution 2017/2016 : +24 piétons soit +27,27%.

- Secteur CRS

STATISTIQUES DPT 77			
C.R.S. AUTOROUTIERE EST ILE DE FRANCE			
A.T.B.	CUMUL 2017	CUMUL 2016	N / N-1 %
Nombre d'accidents corporels	267	262	1,91%
Dont 2 Roues	58	52	11,54%
Dont PL	69	65	6,15%
Dont TC	1	0	-
Nombre de blessés N.H.	336	327	2,75%
Dont 2 Roues	53	46	15,22%
Nombre de blessés H.	29	11	163,64%
Dont 2 Roues	4	4	0,00%
Nombre de tués	4	6	-33,33%
Dont 2 Roues	1	4	-75,00%

Les indicateurs sont en hausse à l'exception du nombre de tués.

- b) En zone Gendarmerie

L'année 2017 se caractérise par une hausse de l'accidentalité sur les trois items, accidents, tués et blessés (ATB).

L'année 2016 présentait une baisse de l'accidentalité après quatre années consécutives de hausse. La courbe de 2017 repart à la hausse pour le secteur de compétence du groupement de gendarmerie.

- 248 accidents ont été constatés contre 201 en 2016 (+47) ;
- 41 personnes ont perdu la vie dans un accident de la circulation routière en 2017 contre 38 en 2016 (+3) ;
- 357 personnes ont été blessées contre 300 en 2016 (+56).

La principale cause des accidents de la circulation en zone gendarmerie est constituée par les fautes de comportement, qui expliquent près de 25% des accidents (61 accidents) ayant entraîné le décès de 11 victimes, puis les fautes de priorité /dépassement (63 accidents et 9 tués) soit 50% des accidents.

Les conduites addictives représentent 18,14% des sinistres. 28 accidents pour l'alcool (11,29%), 8 accidents pour la consommation d'alcool et de drogue (3,22%) et 9 accidents pour une consommation de drogue (3,62%). Cumulées, ces 3 causes sont à l'origine de près d'un quart des tués (24,39%).

La vitesse concerne 14% des accidents constatés (37 accidents ; 4 tués). Elle entraîne des non maîtrises de trajectoire et accroît la violence du choc, donc de la gravité des lésions subies par les victimes, conducteurs, passagers ou piétons.

Les véhicules légers représentent 85,48% des véhicules impliqués dans les accidents en 2017 (212 accidents contre 157 en 2016 soit une variation de + 35,03%) et 68,29% des tués pour cette catégorie (soit 28 tués contre 29 en 2016).

Les différentes catégories de deux roues (moto/cyclo/bicyclettes) sont impliquées dans 25,80% des accidents. 14,91% des sinistres concernent les seules motocyclettes et ont provoqué 7 tués en 2017 (7 en 2016). S'agissant des cyclos et des bicyclettes, ils sont respectivement concernés par 6,45% et 4,03% des accidents et on constate 1 tué pour ces deux catégories.

Généralement graves, les accidents impliquant des poids lourds représentent 5,24% des sinistres et ont provoqué trois morts en 2017 (7,31% des tués).

Par ailleurs, 2 piétons ont été tués et 16 blessés en ZGN sur les routes du département en 2017 (1 tué et 20 blessés en 2016).

II) Activité des forces de sécurité intérieure en 2017

1) Evolution sur le département entre 2016 et 2017

L'évolution des principales infractions est en légère baisse malgré une augmentation des dépistages réalisés :

- alcoolémie : -8%
- stupéfiants : -6%
- excès de vitesse hors CSA : -5%

L'évolution des autres infractions est en hausse :

- non-respect feu rouge : +66%
- franchissement ligne continue : +14%
- non-respect d'arrêt au STOP : +14%

Des tableaux plus détaillés figurent en annexe 1.

2) Activité et évolution par secteur de compétence

a) En zone police

- Secteur DDSP

En 2017, 16924 contrôles ont été effectués dont 10660 contrôles « classiques » mobilisant 31553 fonctionnaires, 4299 contrôles « vitesse » mobilisant 10492 fonctionnaires et 1965 contrôles « alcoolémie » mobilisant 6513 fonctionnaires.

Suite à ces contrôles, les forces de sécurité intérieure ont effectué 977 rétentions du permis de conduire en 2017 (91 pour infraction à la vitesse, 697 pour infraction à l'alcoolémie et 189 pour usage de produits stupéfiants) contre 741 rétentions du permis de conduire en 2016 (65 pour infraction à la vitesse, 560 pour infraction à l'alcoolémie et 116 pour usage de produits stupéfiants). Cela représente une hausse de +236 rétentions (+31,9%).

48645 infractions à la vitesse ont été relevées en 2017 (3999 infractions à la vitesse avec interception et 44646 infractions à la vitesse en numérique) contre 53668 en 2016 soit une baisse de -5023 infractions (-9,35%) dont 14 infractions à la vitesse supérieures à 50 km/h.

Sur les 21955 dépistages de l'imprégnation alcoolique effectués en 2017, 1262 se sont révélés positifs (soit un ratio de 5,75%). Il est intéressant de constater que malgré la diminution du nombre de dépistages par rapport à 2016 (22661), il y a eu davantage de contrôles positifs (1221 en 2016 soit +3,4%), ce qui démontre l'ancrage du phénomène.

Ces constats ont entraîné 918 CEEA (Conduite sous l'Empire d'un Etat Alcoolique) délictuelles et 344 CEEA contraventionnelles. 54 CEI (Conduite en Etat d'Ivresse) et 44 refus de se soumettre au dépistage de l'imprégnation alcoolique ont également été relevés.

10 mesures de mise en fourrière ont été prises au titre de l'article L 325-1-2 du code de la route pour récidive de conduite en état alcoolique ; 4 ont été suivies par décision du Procureur de la République.

Concernant la présence de produits stupéfiants, 1234 dépistages ont été effectués (contre 945 en 2016) et 391 dépistages se sont révélés positifs (soit 31,68%), 19 suite à des accidents et 372 d'initiative. 23 personnes ont refusé de se soumettre à ces contrôles et 37 résultats sont positifs à la présence simultanée de produits stupéfiants et d'alcool.

Contrairement aux dépistages d'alcoolémie, d'avantage de dépistages stupéfiants ont été réalisés par les forces de sécurité intérieure en 2017 grâce à la disponibilité de nouveaux tests moins onéreux et plus fiable. L'évolution du nombre de dépistages positifs est de +99 (soit 33,9%). Ce chiffre s'explique par la meilleure fiabilité des tests utilisés mais également par un développement et une banalisation préoccupante de la consommation de stupéfiants en Seine-et-Marne.

6 mesures de mise en fourrière ont été prises au titre de l'article L 325-1-2 du Code de la Route pour récidive de conduite sous l'emprise de produits stupéfiants, 2 ont été suivies par décision du Procureur de la République.

Le nombre d'usage d'un téléphone portable ou oreillettes représente 2527 procédures contre 2159 pour 2016 soit en hausse de +368 procédures (soit +17,04%).

- Secteur CRS

Les CRS ont procédé à 335 opérations de contrôle en 2017.

Lors de ces opérations, 5746 véhicules ont été contrôlés, 47 délits et 5066 Pve (Procès-verbaux électroniques) ont été dressés.

Parmi ces infractions, 33 délits et 60 contraventions ont été relevés pour une conduite sous l'empire d'un état alcoolique et 1548 excès de vitesse ont été constatés.

Au cours de cette année, 135 infractions liées au permis de conduire ont été constatées : 72 pour défaut de permis de conduire, 28 pour conduite suite à une annulation administrative, 26 pour conduite suite à une suspension administrative et 3 pour conduite suite à une annulation judiciaire.

STATISTIQUES DPT 77			
C.R.S. AUTOROUTIERE EST ILE DE FRANCE			
VITESSE	CUMUL 2017	CUMUL 2016	N / N-1 %
Infractions vitesses interception	1 867	1732	7,79%
Clichés C.S.A.	95 471	80476	18,63%
ALCOOL			
Dépistages alcool contrôle routier	2 851	3107	-8,24%
Dépistages alcool accident	678	710	-4,51%
TOTAL	3529	3817	-7,55%
Délits alcool contrôle routier	46	58	-20,69%
Délits alcool accident	24	24	0,00%
Contraventions alcool contrôle routier	19	31	-38,71%
Contraventions alcool accident	5	6	-16,67%
TOTAL	94	119	-21,01%

STUPEFIANTS			
Dépistages salivaires	258	225	14,67%
Résultats positifs salivaires	28	19	47,37%
Dont dépistages salivaires accident	87	146	-40,41%
Résultats positifs accident	3	3	0,00%

Les indicateurs sont en baisse concernant l'alcool et en hausse sur les stupéfiants.

b) En zone Gendarmerie

L'activité de sécurité routière du groupement de gendarmerie départementale de Seine-et-Marne représente un total de 133 971 heures en 2017, dont 79 720 pour le seul EDSR.

Cette activité est en recul de 6,49% par rapport à 2016, du fait de l'accent placé sur la lutte contre la délinquance d'appropriation d'une part et la multiplication des opérations de contrôle de zone d'autre part.

Cette baisse apparente de l'activité sécurité routière pour l'EDSR (- 8,96%) s'explique par une activité plus marquée dans le domaine du contrôle des flux. Cela ne signifie pas que la présence effective des gendarmes sur le terrain est en baisse, mais que l'action conduite, y compris sur les axes routiers, est davantage dédiée à des missions de contrôle visant à la prévention de la délinquance dans toutes ses formes, au-delà des infractions à la police de la route. Ainsi la consultation des différents fichiers est en très forte hausse (+ 52,17% consultation FOVES consultation VL ; + 50,85% consultation FOVES plaques d'immatriculation ; + 43,76% consultation fichier des personnes recherchées).

Une plus grande visibilité de l'action en uniforme est recherchée, pour pouvoir lutter plus efficacement contre les comportements dangereux et les fautes de priorité. Cela conduit à une action répressive plus ciblée sur les infractions génératrices d'accidents et se traduit par une hausse de 8,94% du nombre des infractions de police route relevées.

Une action de sécurité routière efficace suppose un équilibre entre répression et prévention. Ainsi 1 256 heures gendarmes ont été consacrées à des actions de prévention routière dans diverses entreprises et établissements scolaires, 787 heures à l'éducation théorique et à la pratique de la bicyclette dans 178 classes de primaires (4 528 élèves du primaire). 261 permis piétons ont été délivrés.

L'action répressive des unités du groupement de gendarmerie s'inscrit en hausse de 8,94% par rapport à 2016 (46 492 infractions relevées en 2017 contre 42 676 en 2016) et se traduit par une hausse de 2,38% (20 295 en 2017 contre 19 824 en 2016) du nombre d'infractions graves et génératrices d'accidents (IGGA) relevées.

Type d'opérations	Tendance 2017/2016	Chiffre 2017	Chiffre 2016
Contrôles de la vitesse avec interception	+ 2,38 %	6 205	6 061
Vitesse avec interception	- 9,77 %	9 849	10 915
Dépistage alcoolémie	+ 12,43 %	954 (dont 956 délits)	911 (dont 911 délits)
Dépistage de stupéfiants	+ 66,75 %	4 197	2 517
Usage de stupéfiants	+ 13,32 %	657	578
Conduite sans permis	+ 3,58 %	1 158	1 118
Rétention de permis de conduire	+13,2 %	1 904	1 682
Arrêtés d'immobilisations et de mise en fourrière		34	14

Par ailleurs, les infractions constatées au moyen des équipements de terrain embarqués (ETED) couvrant les axes en zone gendarmerie sont en hausse de + 44,02% (74 779 contre 51 910).

Le nombre d'infractions relevées via les équipements de terrain mobile (ETM) est en baisse notable de - 45,54% (20 444 contre 37 540).

III) Les contrôles coordonnés en 2017

En complément des opérations « régulières » de sécurité routière, le Préfet de Seine-et-Marne, a voulu frapper fort les esprits en lançant des opérations d'envergure 2 fois par an sur les routes les plus dangereuses du département.

Outre le Préfet, ces actions ont mobilisé les sept sous-préfets du département, des agents de son cabinet ainsi que tous les acteurs de la sécurité routière.

- 1) Opération coordonnée de sécurité routière : Opération coup de poing, l'Etat sur le terrain du 17 mars 2017



176 personnes, forces de sécurité intérieure comprises étaient présentes sur 25 points de contrôle pour délivrer des messages de prévention aux usagers de la route mais également pour sanctionner les mauvais comportements routiers.

Le Préfet a assisté à une démonstration du 1er déploiement de drone (chargé de la détection de comportements dangereux) par la direction opérationnelle des services techniques et logistiques (DOSTL) de la préfecture de police de Paris et a appréhendé le travail de la police aux frontières (PAF) dans la lutte contre la fraude documentaire.

Près d'un millier de véhicules ont été contrôlés au cours de l'après-midi.

163 tests d'alcoolémie et 33 dépistages aux stupéfiants ont été effectués. Les tests d'alcoolémie ont tous été négatifs, 7 dépistages aux stupéfiants se sont avérés positifs.

Pour les CRS : 20 effectifs engagés

25 véhicules contrôlés

12 contraventions pour excès de vitesse et 1 délit pour une vitesse de + de 50 km/h

13 infractions au code de la route relevées

Pour la Police : 91 effectifs engagés

514 véhicules contrôlés

320 infractions au code de la route relevées (dont 3 délits)

Les principales infractions relevées :

184 excès de vitesse constatés par les véhicules de contrôle automatisé
19 excès de vitesse constatés par les forces de l'ordre
2 défauts de permis de conduire
4 usages de stupéfiant
29 défauts de contrôle technique
7 vitres teintées
1 défaut d'assurance
5 téléphones tenus en main
1 conduite avec des oreillettes
2 non-respects des distances de sécurité
10 non port de la ceinture de sécurité
1 conduite malgré annulation
1 non port de gants moto
1 refus de priorité

Pour la Gendarmerie : 35 effectifs engagés

84 infractions au code de la route relevées (dont 4 délits)

Les principales infractions relevées :

15 excès de vitesse constatés par les véhicules de contrôle automatisé
21 excès de vitesse constatés par les forces de l'ordre (vitesse inférieure à 40 km/h)
2 excès de vitesse constatés par les forces de l'ordre (vitesse entre 40 et 49 km/h)
1 défaut de permis de conduire
1 franchissement ligne continue
4 téléphones tenus en main
4 équipements de sécurité (ceintures)
16 défauts de contrôle technique
4 surcharges au poids total autorisé en charge (PTAC)
3 coordinations des transports (Temps de travail)

2) Contrôle routier coordonné du 10 novembre 2017



Le 10 novembre 2017 de 14 h 30 à 16 h 30, une seconde action coordonnée a eu lieu. Outre les acteurs précédemment présents lors du premier contrôle, la procureur de la république du TGI de Meaux s'est mobilisée aux côtés de la préfète de Seine-et-Marne.

169 personnes, forces de sécurité intérieure comprises, ont participé à cette opération qui se déroulait sur 11 points de contrôle. La Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP 77), la Compagnie Républicaine de Sécurité Autoroutière EST Ile-de-France (CRSA EIDF) et la Gendarmerie Nationale ont mené des contrôles routiers, vitesse, alcoolémie et stupéfiant sur les 9 axes les plus accidentogènes du département depuis 2012 : les autoroutes A4, A6, A104 sur les routes nationales 3 et 4 et sur les routes départementales 471, 619, 607 et 606.

Plus de deux milles véhicules ont été contrôlés au cours de l'après-midi.

52 excès de vitesse constatés par les forces de l'ordre dont 1 excès à + de 50km/h.

94 excès de vitesse constatés par les véhicules de contrôles automatisés.

Un conducteur a été contrôlé positif à l'alcool (infraction contraventionnelle) et 2 conducteurs ont été contrôlés positifs aux stupéfiants.

Pour les CRS :

20 effectifs engagés
17 véhicules contrôlés
17 contraventions pour excès de vitesse
3 délits pour conduite malgré invalidation du permis de conduire pour solde de points nul, conduite sous l'emprise de produits stupéfiants et prise de l'identité d'un tiers
10 infractions au code de la route relevées

Pour la Police :

73 effectifs engagés
417 véhicules contrôlés
175 infractions au code de la route relevées (dont 6 délits)

Les principales infractions relevées :

2 défauts de permis de conduire
1 faux et usage de faux permis de conduire
1 conduite malgré annulation de permis de conduire
15 défauts de contrôle technique
5 vitres teintées
8 téléphones tenus en main
3 non port de la ceinture de sécurité
2 refus de priorité
1 refus de priorité à un piéton

Pour la Gendarmerie :

61 effectifs engagés
1765 véhicules contrôlés
57 infractions au code de la route relevées (dont 3 délits)

Les principales infractions relevées :

34 excès de vitesse constatés par les forces de l'ordre (vitesse inférieure à 40 km/h)
1 excès de vitesse constaté par les forces de l'ordre (vitesse supérieure à 50 km/h)
1 défaut de permis de conduire
1 conduite avec usage de stupéfiants
1 non port de la ceinture de sécurité
3 défauts de contrôle technique

IV) Le déploiement des radars en 2017

1) Le bilan de l'existant en 2016

La Seine-et-Marne comptabilise :

- 26 radars fixes (dont 1 discriminant et 2 flashent dans les deux sens de circulation)
- 2 radars de feu rouge
- 2 radars de passage à niveau

- 5 radars itinérants
- 10 radars embarqués
- 7 radars mobiles

2) Les nouveaux radars déployés en 2017

Sur les 26 radars fixes, 2 ont été modernisés en radar discriminant et 4 autres en flashant dans les deux sens de circulation.

En 2017, les radars ont relevé 474 955 infractions, soit une augmentation de +8.04% par rapport à 2016 (439 598).

3) Les prévisions de déploiement en 2018

Dans la politique de modernisation des radars, 2 radars fixes supplémentaires doivent être modifiés pour pouvoir flasher dans les deux sens de circulation et 6 autres doivent évoluer en radar discriminant.

Le contrôle reposera sur les radars autonomes avec la poursuite du déploiement des radars itinérants sur les routes les plus accidentogènes du département. Par la suite, l'externalisation de la conduite des voitures radars (radars mobiles) ainsi que le déploiement des radars tourelles et des radars urbains en 2019-2020 accentueront les moyens de contrôle dans le département.

V) Les sanctions administratives en 2017

SUSPENSIONS ADMINISTRATIVES DU PERMIS DE CONDUIRE 2017

	VITESSE	ALCOOL	STUPEFIANTS	TOTAL
JANVIER	24	116	62	202
FEVRIER	57	115	49	221
MARS	57	111	52	220
AVRIL	73	102	47	222
MAI	83	140	48	271
JUIN	79	108	26	213
JUILLET	106	106	38	250
AOUT	78	85	26	189
SEPTEMBRE	79	93	27	199
OCTOBRE	71	162	71	304
NOVEMBRE	62	149	73	284
DECEMBRE	41	131	38	210
TOTAL	810	1418	557	
TOTAUX	2785			

Source Préfecture.

Les mois comptabilisant le plus grand nombre de suspensions quelque soit l'infraction commise sont les mois de mai, octobre et novembre. Cette observation se vérifie aussi pour les suspensions liées à l'alcoolémie.

En ce qui concerne les stupéfiants, les mois de janvier, octobre et novembre comptabilisent le plus de suspensions. Pour la vitesse, les mois de mai et juillet comptabilisent le plus de suspensions.

Ces constatations vont permettre de cibler les actions de contrôle en amont de ces périodes.

VI) Les objectifs 2018

Lors du Comité interministériel de sécurité routière (CISR) du 9 janvier 2018, le Premier Ministre a annoncé 18 nouvelles mesures pour sauver plus de vies sur nos routes.

Cette volonté politique s'est traduite aussi localement par l'élaboration d'un Document Général d'Orientation (DGO) qui fixe les 6 enjeux prioritaires de la politique de sécurité routière en Seine-et-Marne pour 2018-2022.

La mesure 5 du CISR vise à réduire de 90 km/h à 80 km/h des vitesses maximales autorisées sur les routes à double sens, sans séparateur central en dehors des routes à deux fois deux voies et des routes à trois voies s'opérera à compter du 1er juillet 2018.

L'ensemble du réseau départemental est concerné par cette mesure et les gestionnaires de voirie vont identifier les portions de voirie qui restent à 90 km/h.

La baisse des vitesses maximales autorisées fait baisser les vitesses moyennes pratiquées qui fait mécaniquement baisser le nombre de morts, avec cette mesure on escompte une baisse de 300 à 400 morts par an (en 2017 3693 personnes ont perdu la vie).

Les autres mesures principales du CISR qui impacteront l'activité du bureau sécurité routière sont :

- Mesure 1 - prioriser un engagement fort et global des citoyens en faveur de la sécurité routière
 - auprès des jeunes, ce qui est un enjeu du DGO 2018-2022 avec des orientations d'actions en matière d'éducation, de sensibilisation et de formation ;
 - auprès des partenaires sociaux : le risque routier professionnel est un nouvel enjeu du DGO 2018-2022 avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs et notamment des entreprises du département ;
 - auprès des agents de l'Etat : une convention a été signée avec les directeurs de services de l'Etat le 1er décembre 2017. Elle se traduira par l'organisation d'actions de prévention.

- Mesure 11 - lutter contre la conduite sous l'emprise de l'alcool :
 - en développant les partenariats avec les débits de boissons alcoolisés pour généraliser la mise à disposition d'éthylotests et le développement d'actions conjointes de prévention (2018) ;
 - en favorisant l'usage de l'éthylotest anti-démarrage (EAD) : par l'obligation de la pose d'un EAD avec suivi médico-psychologique en cas de récidive d'infraction de conduite en état alcoolique (2018). Ainsi qu'en donnant la possibilité à un conducteur contrôlé avec un taux d'alcool supérieur à 0,8 g/l dans le sang, dont le permis a été suspendu par décision préfectorale, de conduire pendant le temps de la suspension à condition de ne conduire qu'un véhicule équipé d'un EAD à ses frais (2018).

- Mesure 13 - mieux faire respecter l'interdiction de la tenue en main du téléphone pendant la conduite

Les forces de l'ordre pourront retenir le permis de conduire d'une personne sanctionnée pour conduite avec usage de téléphone tenu en main. Le permis sera retenu lorsque le conducteur tient son téléphone en main et commet en même temps une infraction menaçant la sécurité d'autrui (2019).

Enfin, des réunions mensuelles plan de contrôle routier sont organisées au cabinet du préfet en présence des forces de sécurité intérieure afin de déterminer les différentes actions à mener dans le département pour lutter efficacement contre l'incivilité routière.

Un premier contrôle coordonné s'est déroulé le 30 mars 2018 sur le nord du département. Un second est prévu au cours du dernier trimestre dans le sud du département.

ANNEXE 1

2017		Activité des forces de l'ordre							
Mois	F.O	Infractions principales - Nombre					Priorité - Nombre d'infractions		
		de dépistages d'alcoolémie réalisées	d'alcoolémie relevées (contravention et délit)	de dépistages stupéfiants réalisés	de dépistages stupéfiants positifs	d'excès de Vitesse hors CSA	de non respect Feu Rouge (NATINF 210)	pour franchissement de Ligne Continue (NATINF 11325)	de non respect d'arrêt au Stop (NATINF 203)
Janvier	DDSP	1 406	88	86	26	3 890	74	20	33
	CRS	117	7	23	5	0	0	0	0
	EDSR	10 151	110	239	54	346	53	30	81
	Total 01	11 674	205	348	85	4 236	127	50	114
Février	DDSP	1 503	91	82	32	5 122	67	27	63
	CRS	216	6	47	1	0	0	0	0
	EDSR	9 903	108	283	45	710	56	38	120
	Total 02	11 622	205	412	78	5 832	123	65	183
Mars	DDSP	1 788	123	117	40	370	0	35	88
	CRS	385	7	23	1	1	0	0	0
	EDSR	10 705	113	311	49	833	47	51	104
	Total 03	12 878	243	451	90	1 204	47	86	192
Avril	DDSP	2 184	96	94	23	385	80	37	69
	CRS	325	3	14	1	0	0	0	0
	EDSR	11 037	113	393	52	880	38	51	111
	Total 04	13 546	212	501	76	1 265	118	88	180
Mai	DDSP	2 205	89	105	29	372	0	24	74
	CRS	305	5	26	1	0	0	0	0
	EDSR	10 907	126	275	37	756	27	36	59
	Total 05	13 417	220	406	67	1 128	27	60	133
Juin	DDSP	1 835	97	92	17	35	0	2	6
	CRS	288	4	38	0	0	0	0	0
	EDSR	9 662	137	235	24	131	9	5	18
	Total 06	11 785	238	365	41	166	9	7	24
Juillet	DDSP	1 935	107	82	23	369	91	41	58
	CRS	359	14	11	2	0	0	0	0
	EDSR	11 582	126	384	43	1 098	34	78	175
	Total 07	13 876	247	477	68	1 467	125	119	233
Août	DDSP	1 680	95	85	21	302	77	29	63
	CRS	442	6	26	2	0	0	0	0
	EDSR	10 524	103	355	27	1 107	50	53	168
	Total 08	12 646	204	466	50	1 409	127	82	231
Septembre	DDSP	1 708	117	86	23	238	1	46	68
	CRS	255	9	42	3	0	0	0	0
	EDSR	10 966	130	340	45	859	33	79	146
	Total 09	12 929	256	468	71	1 097	34	125	214
Octobre	DDSP	2 241	124	109	42	367	2	54	109
	CRS	312	5	26	4	0	0	0	0
	EDSR	11 458	143	486	66	767	64	60	182
	Total 10	14 011	272	621	112	1 134	66	114	291
Novembre	DDSP	1 751	111	142	59	326	3	46	92
	CRS	327	10	27	6	1	0	0	0
	EDSR	11 501	189	502	54	696	82	62	189
	Total 11	13 579	310	671	119	1 023	85	108	281
Décembre	DDSP	1 720	133	154	56	249	4	50	66
	CRS	62	6	11	0	0	0	0	0
	EDSR	11 539	65	394	43	619	76	51	158
	Total 12	13 321	204	559	99	868	80	101	224
Totaux		155 284	2 816	5 745	956	20 829	968	1 005	2 300

2016		Activité des forces de l'ordre							
Mois	F.O	Infractions principales - Nombre					Priorité - Nombre d'infractions		
		de dépistages d'alcoolémie réalisées	d'alcoolémie relevées (contravention et délit)	de dépistages stupéfiants réalisés	de dépistages stupéfiants positifs	d'excès de Vitesse hors CSA	de non respect Feu Rouge (NATINF 210)	pour franchissement de Ligne Continue (NATINF 11325)	de non respect d'arrêt au Stop (NATINF 203)
Janvier	DDSP	1 947	103	36	14	199	0	20	89
	CRS	181	7	12	0	2	0	0	0
	EDSR	9 099	143	115	61	550	49	40	96
	Total 01	11 227	253	163	75	751	49	60	185
Février	DDSP	1 609	92	64	17	169	0	26	95
	CRS	277	6	16	0	0	0	1	0
	EDSR	10 576	152	104	96	829	59	46	112
	Total 02	12 462	250	184	113	998	59	73	207
Mars	DDSP	2030	105	72	33	369	3	34	66
	CRS	319	2	24	1	0	0	0	0
	EDSR	9 254	160	140	115	1 408	71	55	108
	Total 03	11 603	267	236	149	1 777	74	89	174
Avril	DDSP	2 306	114	58	52	324	2	44	98
	CRS	323	8	13	0	0	0	0	0
	EDSR	13 819	219	109	48	1 754	97	68	199
	Total 04	16 448	341	180	100	2 078	99	112	297
Mai	DDSP	2 494	126	88	28	272	0	38	97
	CRS	408	7	35	5	0	0	0	0
	EDSR	9 656	209	67	62	1 235	47	46	94
	Total 05	12 558	342	190	95	1 507	47	84	191
Juin	DDSP	2 090	108	77	31	260	2	36	81
	CRS	324	5	14	0	1	0	0	0
	EDSR	6 375	128	64	56	563	19	16	79
	Total 06	8 789	241	155	87	824	21	52	160
Juillet	DDSP	2 050	105	56	26	315	2	26	58
	CRS	464	12	23	6	6	0	0	0
	EDSR	8 591	152	52	51	1 345	51	55	85
	Total 07	11 105	269	131	83	1 666	53	81	143
Août	DDSP	1 953	94	58	20	282	0	24	83
	CRS	530	5	20	5	5	0	0	0
	EDSR	7 396	166	60	49	1 287	36	39	81
	Total 08	9 879	265	138	74	1 574	36	63	164
Septembre	DDSP	2 279	104	139	30	330	1	43	83
	CRS	240	6	54	3	0	0	0	0
	EDSR	10 147	123	224	32	611	35	35	81
	Total 09	12 666	233	417	65	941	36	78	164
Octobre	DDSP	1 609	114	150	36	172	0	36	48
	CRS	327	3	25	2	0	0	0	0
	EDSR	13 278	114	272	33	8 257	45	50	114
	Total 10	15 214	231	447	71	8 429	45	86	162
Novembre	DDSP	1 041	71	69	16	91	0	25	32
	CRS	199	7	40	6	0	0	0	0
	EDSR	9 826	117	252	37	689	52	38	82
	Total 11	11 066	195	361	59	780	52	63	114
Décembre	DDSP	1 253	82	78	19	182	0	18	33
	CRS	223	6	30	2	0	0	0	0
	EDSR	10 689	97	260	26	409	12	21	21
	Total 12	12 165	185	368	47	591	12	39	54
Totaux		145 182	3 072	2 970	1 018	21 916	583	880	2 015

Réalisation

Bureau de la sécurité routière

Suivez l'actualité des services de l'Etat en Seine-et-Marne



www.seine-et-marne.gouv.fr

Abonnez-vous à la lettre d'information

www.seine-et-marne.gouv.fr/actuweb